



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 27254

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la retraite complémentaire des anciens cadres Français rapatriés d'Algérie. En effet, ces derniers auraient subi une amputation de leurs retraites complémentaires de toutes les cotisations dûment réglées sur la tranche « B » de leurs salaires, lors du rattachement aux caisses de retraite complémentaire métropolitaines en 1962. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il entend prendre afin de remédier à ce problème.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27254

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2003, page 8097

Question retirée le : 5 juillet 2005 (Fin de mandat)